



REVUE DE PRESSE

FGPEP & RESEAU PEP
décembre 2020

www.lespep.org



#01.

Les chiffres clés p3



#03.

Médias régionauxp7



#02.

Médias nationaux p4



#04.

Réseaux sociaux..... p13



#01. Les chiffres clés



6 Retombées médias,



172

Publications sur les réseaux sociaux



65 570

Vues cumulées sur les réseaux sociaux

#02.

Médias nationaux



Quartiers prioritaires

Le grand pari des cités éducatives

Parcours d'excellence

Le système éducatif français figure toujours parmi les plus inégalitaires de l'OCDE. Avec les «cités éducatives», l'Etat entend faire suivre «un parcours d'excellence» aux enfants et aux jeunes des quartiers prioritaires, de la naissance jusqu'à 25 ans.

Troïka équilibrée

Les cités éducatives visent à lutter contre l'empilement des dispositifs scolaires, périscolaires et éducatifs. Une gouvernance équilibrée entre la préfecture, la collectivité et le principal d'un collège – la «troïka» – doit permettre une action coordonnée.

Exigence du suivi

A tous les niveaux, territorial comme national, l'évaluation fait partie de l'ADN des cités éducatives. L'exigence du suivi de nombreux critères fixés par l'Etat, à un rythme soutenu, n'est pas sans provoquer des tensions au sein des équipes de terrain.

Dans son plan pour les banlieues, en avril 2018, Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la Ville, en appelait à «un sursaut de tous les acteurs de la Nation» et convoquait le «faire ensemble» pour passer de l'école aux «cités éducatives». Aujourd'hui, la seule proposition qu'a retenue Emmanuel Macron, après avoir enterré le rapport, suscite beaucoup d'espoirs. Avec les cités éducatives, le gouvernement ambitionne de fédérer tous les acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour en faire «des lieux de réussite républicaine». Il s'agit d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes jusqu'à 25 ans, «avant, pendant, autour et après le cadre scolaire».

Pour tester cette approche partenariale, 80 territoires cibles ont été identifiés par l'Etat au printemps 2019. Des quartiers d'habitat social de plus de 5000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains importants et relevant de l'éducation prioritaire. Pour être labellisées, et bénéficier des financements de l'Etat, les collectivités cheffes de file ont dû «montrer leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée».

EN FINIR AVEC L'EMPILEMENT DE DISPOSITIFS

Mais comment faire davantage, alors que les territoires visés qui concentrent des difficultés plurielles, mobilisent déjà nombre de politiques publiques? «En

Les territoires défricheurs ont trois ans, de 2020 à 2022, pour inventer des démarches partenariales.

mettant en cohérence ce qui existe déjà», répond Frédéric Bourthoumieu, coordinateur national des cités éducatives à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). «Nous sommes toujours à la recherche d'une territorialisation des actions éducatives.

Elle bute très souvent sur le fait que les acteurs ne travaillent pas suffisamment ensemble», illustre Agnès Bathiany, directrice générale de la Fédération générale des PEP (lire aussi p.40). «La cité éducative entend donc créer une synergie à l'échelle locale, pour que tous les dispositifs soient mieux connus, mieux pilotés, en tenant compte des besoins des jeunes», détaille-t-elle.

Selon Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, «il faut sortir d'une politique de dispositifs pour entrer dans une logique de parcours éducatif d'excellence. Aucun jeune ne doit rester sans solution à 25 ans», plaide-t-elle. Les territoires défricheurs ont trois ans, de 2020 à 2022, pour inventer ces nouvelles démarches partenariales. Une équipe interministérielle «Ville-Education nationale» est chargée de les soutenir dans cet effort. «Temps de réflexion, espaces d'animation... nous voulons insuffler des contenus et permettre aux acteurs de se



La Gazette des communes : édition du 14 au 20 décembre

Journaliste : Michèle FOIN

Pages : 2

LE GRAND PARI
DES CITÉS ÉDUCATIVES

●○➡ rencontrer», ajoute Suzie Chevée, cheffe de projet «cités éducatives» à l'ANCT.

Le Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) des cités éducatives, présidé par la députée (LREM) de la Seine-Saint-Denis Sylvie Charrière, va, lui aussi, éclairer et orienter les acteurs des cités éducatives sur les trois années d'expérimentation. Composée d'élus locaux, de représentants associatifs, de citoyens et d'experts, «cette instance doit questionner la mise en œuvre des cités éducatives», explique Frédéric Bourthoumieu. Elle produit des avis ainsi qu'un rapport annuel.

Plusieurs groupes de travail thématiques y ont été constitués: citoyenneté, protection de l'enfance, égalité filles-garçons, relation avec les familles, climat scolaire... «C'est un vrai changement par rapport à d'autres politiques publiques, avec une approche à 360°», se réjouit Agnès Bathiany, membre du CNOE. Au niveau local, chaque cité éducative est pilotée par une « troïka » d'égale importance, composée d'un représentant de la préfecture, du principal d'un collège et d'un agent de la collectivité territoriale. «Nous voulons, autour de la table, des personnes capables de mobiliser des équipes», insiste le coordinateur national.

L'originalité des cités éducatives réside également dans leur mode d'évaluation. A chaque territoire d'en choisir les modalités. Tous n'ont pas les mêmes priorités.

ÉVALUATION À TOUS LES NIVEAUX

L'originalité des cités éducatives réside, en outre, dans leur mode d'évaluation. Toutes n'ont pas les mêmes priorités. La petite enfance peut être fondatrice de la réussite éducative pour certaines, quand, pour d'autres, la rénovation urbaine sera considérée comme stratégique...

A chaque territoire de choisir ses propres modalités d'évaluation. «C'est la première brique, qui va nous permettre de tirer des enseignements, site par site. Nous aurons également une approche évaluative par thématique, avec l'aide de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. En parallèle, une évaluation nationale, conduite par l'université de Bordeaux, va se pencher sur l'efficacité de la gouvernance à trois», précise Frédéric Bourthoumieu. Ce programme nourrit beaucoup d'attentes au sommet de l'Etat puisque 40 nouvelles cités éducatives vont être lancées début 2021. Cent millions d'euros sont mis sur la table pour ces trois années d'expérimentation, auxquels s'ajoutent dix-sept millions d'euros pour soutenir les nouveaux venus en 2021.

TÉMOIGNAGE

«Nous voulons être de vrais partenaires et augmenter notre réactivité»



AGNÈS BATHIANY, directrice générale de la Fédération générale des PEP, association de solidarité pour l'enfance

« Nous n'en sommes qu'au début des cités éducatives. Les équipes, qui doivent piloter à trois, viennent d'être mises en place. Le lien entre les acteurs dépend de l'histoire du territoire. Il arrive parfois que l'on nous considère comme de simples prestataires de services. Notre souhait est de devenir de vrais partenaires des cités éducatives pour penser des projets, trouver des solutions et augmenter notre réactivité. Nous voulons lancer des actions concrètes en coopération avec tous les acteurs... Nous l'avons vu cet été, quand il a fallu mettre en place les vacances apprenantes, portées par l'Education nationale.

Dans les cités éducatives, là où il y avait une réelle coordination entre acteurs, les enfants ont pu partir en vacances en masse, comme à Saint-Ouen [Seine-Saint-Denis], où nous avons pu faire partir 600 élèves en quarante-huit heures. Ailleurs, il a été plus compliqué de structurer les partenariats nécessaires, d'informer les familles et de contacter les opérateurs pour prendre en charge les enfants. Je crois en cette dynamique pour créer un territoire éducatif vivant. »

«D'un point de vue budgétaire, ce programme arrive juste derrière celui de la rénovation urbaine», pointe Nadia Hai.

La ministre de la Ville insiste sur le rôle essentiel des collectivités. Reste à savoir si les territoires de la politique de la ville, heurtés par la crise sanitaire, pourront suivre comme c'était prévu.

#03.

Médias régionaux

5 articles



La Loire cette semaine : Edition du 4 décembre

Les pép dans la presse
42
La solidarité en action

Montbrison

Beauregard, classe maternelle pour enfants autistes



La présentation de cette l'Unité d'enseignement maternelle pour enfants avec trouble du spectre autistique (UEMA) a eu lieu en présence de Dominique Poggioli, le nouveau directeur académique de la Loire, qui effectuait sa première visite. Sensibilisée sur la situation de ces enfants, la ville de Montbrison cherchait une solution pour les 3-6 ans. La proposition de créer une UEMA représente « une belle opportunité » pour le maire Christophe Bazile et son adjointe à l'éducation, Catherine Doublet.

Nadège Grataloup, directrice départementale de la Loire de l'ARS (Agence régionale de Santé), signale que la première UEMA du département a été créée à Saint-Jean-Bonnefonds. L'ARS, les Services académiques et l'ADPEP représentée par Francis Paillard (Pupilles de l'Enseignement Public) ont proposé à la mairie de Montbrison d'ouvrir la

deuxième UEMA de la Loire dans la commune.

Dans la construction de l'école maternelle de Beauregard en 2018, une salle supplémentaire avait été prévue en cas d'ouverture d'une 5^e classe. L'architecte Philippe Blanc, qui avait construit le bâtiment, a planché sur l'aménagement de ce nouvel équipement pour un investissement de 100 000 euros.

Une Unité d'enseignement maternelle pour enfants avec trouble du spectre autistique est une classe dédiée à un petit groupe d'élèves en situation de handicap au sein d'un établissement scolaire ordinaire. Cette classe accueille actuellement 6 élèves du Forez sur une capacité de 7. Sept personnes ont été recrutées pour l'encadrement. L'ARS assure le fonctionnement de cette structure à hauteur de 280 000 euros par an.

« Ces enfants débutent leur carrière d'élèves », explique Eric Fuentes, inspec-

teur de l'Education nationale chargé de la scolarisation des élèves handicapés. *Il faut qu'ils deviennent pleinement élèves. On les stimule le plus largement possible pour qu'ils aient toutes les chances de poursuivre un parcours scolaire en adéquation avec leurs possibilités.* »

Sophie Lefebvre, professeure ressource TSA (troubles du spectre autistique), souligne l'étroit partenariat qui s'est mis en place « en un temps record » entre tous les intervenants sur les plans pédagogique, éducatif, paramédical, médico-social... Les professionnels qui interviennent ont suivi une formation spécifique. L'équipe pédagogique de l'école, dirigée par Stéphanie Chazalet, a beaucoup travaillé sur la question du handicap.

Dominique Poggioli, directeur académique de la Loire, constatait en conclusion que ce beau projet a trouvé un bel écrin. ■

Le Petit Corse : Edition du 6 décembre



“Laïcité Et Engagement Citoyen”: Une Journée De Débats Participatifs
Le 9 Décembre



L'association AD PEP 2B se fait le relais d'un évènement d'une portée sociétale et philosophique importante : le mercredi 9 décembre de 9h à 17h, en visioconférence, une série de débats participatifs axés principalement sur le concept de témoignage est organisée par la Fédération Générale des PEP (à laquelle est affiliée l'association Les PEP 2B) sur le thème de la Laïcité et de l'Engagement Citoyen.

C'est un évènement de grande d'envergure sur un sujet de société particulièrement d'actualité qui se déroulera en présence du Ministre de l'Education Nationale Jean-Michel Blanquer, de Secrétaires d'Etat, de Madame Dominique Schapner, présidente du Conseil des Sages et d'intervenants divers (enseignants, sociologues, historiens, élus des collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, parents,...)

Animée par le journaliste François Saltiel (notamment chroniqueur de “28 minutes” sur Arte), cette journée participative se déroulera sur le modèle d'une émission de télévision, avec plateau-régie installé à Créteil pour un tout petit nombre de personnes au siège de la FG PEP, et relais en visioconférence pour cette grande réflexion collective.

Les inscriptions se font sur le site www.lesrencontrespep.org

A chaque conférence de la journée, est attribué un lien de visioconférence spécifique. Il est possible de s'inscrire à toutes les conférences comme à une seule, selon votre intérêt.

IME du Bas-Armagnac

Le Château de Peyran à Le Houga obtient du Sdis 32 le label « Employeur-partenaire »



Remise de la coupe, du diplôme ainsi que le logo « Employeur-partenaire » avec Patricia Galabert-Feuillet, maire du Houga ; Pierre Puyol, président PEP ; M. Joan Francke, directeur de l'IME ; Patrick Cantiani et Didier Darzac, pompiers, et Bernard Gendre, président du conseil d'administration du SDIS du Gers. / Photo DDM, A. B.

Remise du label « Employeur-partenaire » de sapeurs-pompiers à l'IME du Bas-Armagnac le Château de Peyran au Houga. Ce jeudi, l'Institut médico-éducatif PEP 32, situé au Houga, a été mis à l'honneur pour son engagement par les représentants du corps préfectoral, ainsi que par les représentants des pompiers du Gers-SDIS 32.

L'employeur partenaire du SDIS 32 s'est vu remettre le label 2020-2023 « Employeur-partenaire de sapeurs-pompiers du Gers » par M. Gendre, président du conseil d'administration du SDIS du Gers ; le colonel Hors-classe Jean-Louis Ferres, directeur départemental ; le commandant Gadai, chef du groupement Sud-Ouest, ainsi que par le chef de centre, le lieutenant Gaüzère.

Le président Bernard Gendre explique que normalement une soirée était dédiée à l'ensemble des entreprises partenaires du Gers, mais avec la crise sanitaire, le choix retenu est d'aller directement chez les entreprises partenaires. Ils'agissait dans

un premier temps d'expliquer le fonctionnement du SDIS en présentant les missions des sapeurs-pompiers et l'organisation mise en place au sein du centre d'incendie et de secours pour répondre aux sollicitations de la population.

Ensuite avec la présentation du dispositif du label « Employeur-partenaire des sapeurs-pompiers », qui donne une richesse à l'établissement et aux entreprises, une formation aux bénévoles, mais doit apporter plus de

facilités pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Mme le maire Patricia Feuillet-Galabert, ainsi que M. Pierre Puyol, président de l'AD PEP 32, et M. Joan Francke, directeur de l'IME, ont à leur tour remercié pour leurs engagements les sapeurs-pompiers volontaires, M. Didier Darzacq et M. Patrick Cantiani, salariés conventionnés au sein de l'institut.

Cette manifestation s'est réalisée dans le respect des mesures sanitaires Covid.

La remise avec l'ensemble des invités. / Photo DDM, A. B.





Une distinction qui honore une solidarité vitale

LE HOUGA (32) L'IME a obtenu le label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers

L'Institut médico-éducatif (IME) du Houga était à l'honneur, jeudi 3 décembre. Bernard Gendre, président du Service départemental d'incendie et secours (Sdis) du Gers, le colonel hors classe Jean-Louis Ferrès (directeur du Sdis), le commandant Benjamin Gadal (chef du groupement Sud-Ouest) et le lieutenant Hervé Gaüzère (chef du centre d'incendie et secours) lui ont en effet remis le label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers (lire ci-contre). Cette remise s'est déroulée en présence de Patricia Galabert, maire du Houga, Pierre Puyol, vice-président de l'Association départementale des Pupilles de l'enseignement public du Gers, administrateur de l'IME, et Johann Francke, directeur de l'IME, devant les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de l'institut, Didier Darzacq et Patrick Cantiani.

Avantages du label
Le colonel Éric Meunier, ancien directeur du Sdis, soulignait, en 2019, que la présence d'un sapeur-pompier volontaire au sein d'une entreprise est sécurisante : elle



Patricia Galabert, Pierre Puyol, Johann Francke, Patrick Cantiani, Didier Darzac et Bernard Gendre. PHOTO ALAIN BOVO

possède en effet en son sein un secouriste expérimenté, capable d'intervenir immédiatement en cas d'accident auprès de collègues ou de clients. C'est un agent de première intervention, formé pour éteindre les débuts d'incendie. L'entreprise, en employant un ou des SPV, fait un acte citoyen et s'offre un atout pour sa communication avec le label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers.

En contrepartie, le Sdis signe une convention, qui harmonise la disponibilité du SPV et les nécessités de fonctionnement de l'entreprise. Elle fait partir en intervention, en priorité, les SPV disponibles.

Roland Houdaille

Le label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers peut être attribué par le préfet à des employeurs qui ont développé un partenariat actif et durable avec les sapeurs-pompiers. D'ordinaire, il est remis aux employeurs ainsi honorés au cours d'une soirée. Mais à cause de la crise sanitaire, cette année, il est apporté à chaque récipiendaire.

des-recipientaires-du-label-employeurs-partenaires-des-pompiers-du-gers-2020-2022/)

La Nouvelle République.fr : Edition du 13 décembre



Trois horticulteurs mis à l'honneur

Dans le cadre de la reconnaissance des compétences professionnelles des usagers de l'ADPEP 36 en situation de handicap, Stéphane Jouhanneau, directeur du pôle travail insertion professionnelle, accompagné de Claudine Gillebaud, administratrice et en présence de Luc Pommé, chef de service ESAT (établissement et service d'aide par le travail) de Valençay, a organisé mardi matin une remise d'attestations à trois travailleurs.

À Valençay, trois personnes compétentes en horticulture ont ainsi été distinguées : Patrick Lacote, Joël Déret et Donovan Jacquemin.



De gauche à droite Benoît Huchet (moniteur) Patrick Lacote, Joël Déret et Donovan Jacquemin, tous les trois mis à l'honneur pour leurs compétences reconnues en horticulture. © Photo NR

#04.

Réseaux sociaux



RESEAUX SOCIAUX

#Facebook – Fédération Générale des PEP

Décembre – 26 publications

9 871 vues (correspond aux vues de la page globale et des publications).

Top des posts les plus vus



4 décembre – Annonce table ronde - Promouvoir notre bien commun, quelles pistes de travail autour de la laïcité ?

1 014 vues



4 décembre : Merci François Saltiel

1 001 vues



2 décembre – Save the date J-7

925 vues

RESEAUX SOCIAUX



#LinkedIn

Décembre – 23 publications / 3 408 vues (*correspond aux vues de la page globale et des publications*).

Top des posts les plus vus



8 décembre – J-1 Journée PEP Laïcité et Engagement citoyen (247 vues)

6 décembre – Vidéo Teaser (215 vues)



FEDERATION GENERALE DES PEP

599 abonnés

1 mois •

Découvrez en images le teaser de la Journée PEP Laïcité et Engagement du 9 décembre.
Inscrivez-vous dès à présent pour rejoindre les débats et les échanges 100% digitaux
[#LesPEPLaïcitéetEngagement](#)
www.lesrencontrespep.org
<https://lnkd.in/qAEqx3i>



2 décembre – J-7 Journée PEP Laïcité et Engagement citoyen (176 vues)

RESEAUX SOCIAUX



#Twitter

Décembre – 104 publications / 49 100 vues (*correspond aux vues de la page globale et des publications*).

Top des posts les plus vus



La Fédération Générale des PEP @FGPEP · 11 déc.
[Merci] @fsaltiel, animateur de la Journée PEP Laïcité et Engagement citoyen, dans un format 100 % digital. Il a su être le fil rouge tout au long de l'événement entre les différents intervenants et toujours avec le sens de l'humour.
#LesPEPLaïcitéetEngagement
pic.twitter.com/DCYSgN1XPI

11 décembre – Merci François SALTIEL (2 131 vues)



La Fédération Générale des PEP @FGPEP · 9 déc.
Merci à tous de votre présence à cette journée et à notre partenaire **#ConseildesSages** de la **#Laïcité**. Merci à @fsaltiel de l'avoir co-animée. Poursuivons notre **#engagement** pour redonner à la laïcité la force de cimenter notre **#société** !
#LesPEPLaïcitéetEngagement @education_gouv

9 décembre Merci à tous (1 861 vues)



La Fédération Générale des PEP @FGPEP · 9 déc.
La journée **#Laïcité** et **#Engagement** c'est maintenant !
 Pour nous rejoindre c'est ici : zoom.us/j/94325842554?... et toute la journée via ce live tweet
Merci à @Fsaltiel d'animer les échanges qui s'annoncent riches !
#LesPEPLaïcitéetEngagement

9 décembre – Lancement de la Journée PEP Laïcité et Engagement citoyen (1 705 vues)

RESEAUX SOCIAUX



#Facebook – PEP Attitude

Décembre - 8 publications

1 018 vues (correspond aux vues de la page globale et des publications)

Top des posts les plus vus



29 décembre – Valorisation action des PEP 53

159 vues



27 décembre - #dimanche photo promotion de PEP Attitude

125 vues



31 décembre – Valorisation centre de vacances des PEP 34

145 vues

RESEAUX SOCIAUX



#Twitter– PEP Attitude

Décembre – 7 publications

2 173 vues (correspond aux vues de la page globale et des publications)

Top des posts les plus vus



31 décembre – Valorisation centre de Malibert des PEP 34
495 vues

7 décembre – Maintien du lien avec le public
474 vues



4 décembre – Valorisation action du réseau
337 vues

RESEAUX SOCIAUX



#Instagram – PEP Attitude

Top des posts les plus vus – likes



Fédération générale des PEP

Malika Haddag
Chargée de mission communication interne
Tél. : 01.41.78.92.75
Email : m.haddag@lespep.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

